### <u>Accueil</u> > <u>Les options par secteurs</u> > <u>Construction</u> > <u>Bois</u> > **Charpentier.ère**

# Charpentier.ère

Secteur : <u>Construction</u>Sous-secteur : <u>Bois</u>

• Degré :

Degré supérieur - 7<sup>e</sup> année

• Forme d'enseignement : Professionnelle

• Organisé en : Plein exercice

### Partager via Facebook Envoyer via mail

Tu es en possession de :

- Ton certificat de qualification 6<sup>e</sup> technique « Technicien des industries du bois » ou
- Ton certificat de qualification 6e Professionnelle « Menuisier » ou « Ebéniste » ou « Couvreur-Etancheur »

Cette 7<sup>e</sup> année va te former aux spécificités de ce métier. En tant que charpentier, tu es chargé de la conception, de la fabrication, de la pose et de l'entretien des charpentes. Il s'agit donc de travailler le bois à plus grande échelle.

A l'issue de cette formation, tu obtiendras :

- le certificat de 7<sup>e</sup> professionnelle « Charpentier » (CQ7)
- le certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) qui t'ouvre la porte à l'enseignement supérieur

# Complément d'infos

• Mon\_eco...pdf

## Les métiers

Charpentier.ère

### Les écoles

<u>Institut Communal d'Enseignement Technique (Bastogne)</u>
Mis à jour le:

03/04/2023